



CSE DU 24 SEPTEMBRE
2026

Debrief # CSE

Evolution de l'organisation de France Travail !?

**De l'efficacité, du réalisme et autres subtilités, quand les mots
font plus d'économies que les budgets**



La CFDT a demandé par une résolution, le retrait de ce point à l'ordre du jour,
En effet une décision de justice est attendue, suite à la saisine des élus du CSE Central.

Malgré la réalisation d'une expertise, la Direction Générale n'a pas communiqué tous les éléments nécessaires pour rendre un avis éclairé aux élus comme aux experts mandatés par le CSEC.

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler qu'il convient de ne pas confondre réalisme et efficacité, notamment lorsqu'il est question de moyens budgétaires et d'organisation des services. Depuis plusieurs mois, le terme « efficacité » est devenu omniprésent dans les discours institutionnels. Nous constatons cependant que son utilisation semble parfois davantage relever d'une démarche de communication que d'une description objective de la réalité. Car derrière l'efficacité, il est souvent question de réduction de moyens, de réorganisation des activités et d'augmentation des charges de travail.

Les mots ont un sens. Elle permet parfois d'éclairer les choix effectués, mais elle peut aussi contribuer à entretenir un certain flou sur leur véritable nature. Parler d'efficacité plutôt que de réalisme budgétaire peut ainsi conduire à masquer ce qui relève en réalité d'arbitrages assumés et de priorités définies par la direction.

Nous souhaitons également souligner qu'à force de réorganiser une institution à intervalles réguliers, il devient légitime de s'interroger sur la cohérence de la trajectoire poursuivie. Une transformation permanente n'est pas nécessairement synonyme de modernisation. Elle peut aussi révéler l'absence d'une vision claire et stabilisée des missions, des moyens et des objectifs assignés à l'établissement.

Nous contestons également l'idée selon laquelle les organisations n'auraient d'autre possibilité que de s'adapter à des contraintes imposées. Une institution évolue parce que sa direction décide de la faire évoluer selon certaines orientations. Il est donc essentiel que la responsabilité de ces choix soit clairement assumée, sans se réfugier derrière des injonctions abstraites ou des contraintes présentées comme inéluctables. Si les objectifs poursuivis consistent à adapter le service public à des moyens réduits, alors il serait sans doute plus transparent de le dire explicitement plutôt que de recourir au vocabulaire plus consensuel de l'efficacité.

Enfin, nous souhaitons rappeler le contexte particulier dans lequel nous nous trouvons. La loi pour le plein emploi avait été pensée dans une perspective de transformation des services visant à accompagner une situation économique favorable et un objectif de plein emploi. Certaines des évolutions qu'elle portait pouvaient alors apparaître utiles et cohérentes avec cette ambition.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une réalité bien différente. Les agents se voient ainsi demander de faire toujours plus avec toujours moins, au risque d'une dégradation des conditions de travail, de la qualité du service rendu aux usagers et du sens même de leurs missions.

La CFDT considère que ce débat mérite d'être posé avec franchise et transparence. Les salariés ont le droit de connaître les véritables motivations des décisions qui les concernent et d'entendre clairement quels choix sont faits, par qui, et avec quelles conséquences.





CSE DU 24 SEPTEMBRE
2026

Debrief # CSE

JOURS DE PONT 2027

Les **jours mobiles des ponts** viennent d'être votés en application des dispositions de l'accord national du 30 septembre 2010 relatif à l'OATT :

- **Vendredi 7 mai 2027**
- **Vendredi 12 novembre 2027**



Ces 2 jours de ponts s'imputent sur le crédit de 5 jours supplémentaires.

Il vous restera à poser, **3 jours mobiles et une journée garantie jours fériés** sur l'année civile.



FLAMBEE DU CARBURANT



La Direction Régionale rappellera à nouveau à l'ensemble des agences et services la possibilité de permettre aux agents d'utiliser le télétravail exceptionnel ou le travail de proximité, selon votre situation personnelle, pour palier aux problèmes de carburant (coût, pénurie).

Un rappel sera également fait afin de limiter les déplacements des demandeurs d'emploi en proposant des rendez-vous en distanciel dans le même cadre.

CENTRALISATION DU NIR

A compter du 1er octobre 2026, la certification du NIR sera désormais traitée par France Travail Services.

Objectif affiché : Limiter les fraudes et finaliser les inscriptions

Les inscriptions nécessitant d'interroger l'AGDREF seront toujours en rendez-vous physique obligatoire en agence.

Objectif caché :

La CFDT constate, qu'après plusieurs transferts d'activités GDD (U1, autres annexes...), une nouvelle fois, les gains ETP générés par la centralisation de ces attentes, ne sont pas redistribués en Région.

MATCH FT FORMATION, l'IA encore et encore...

Match FT Formation est un agent conversationnel utilisant une capacité IA. Il vise à réaliser une préqualification des candidatures en vue d'un positionnement sur une session de formation collective.

Objectif affiché : améliorer la saturation des rendez-vous et réduire le temps passé par agent et par session de formation.

Match FT Formation est accessible depuis OUIFORM.

Une généralisation de l'outil est prévue pour novembre 2026.

Pour la CFDT, Match FT doit rester un outil et uniquement un outil.





CSE DU 24 SEPTEMBRE
2026

Debrief # CSE



NMA, ZERO tracas ?

- Le modèle cible s'articule autour de la complémentarité entre accompagnement socle et périodes intensives



Les NMA vont se mettre en place en Région avec une généralisation progressive :

- 6 vagues sont prévues de mi-novembre 2026 à avril 2027.
- Une organisation des portefeuilles essentiels à la main des agences, nombres de portefeuilles, mutualisations d'activités en agence ou sur un territoire ...
- Un outil (NOVA) de dimensionnement des portefeuilles sera livré. La taille des portefeuilles ne devrait pas dépasser 700 D.E. en modalité "essentiel" et 70 en modalité "intensif".
- Un développement de compétence et un outil de diagnostic des 8 coeurs de l'Essentiel sont proposés.

La CFDT s'inquiète de l'empilement de transformations : organisation, mutualisation, outils, compétences, Management, formation et pilotage.

Le nouvel outil NOVA ne sera utile que s'il permet réellement de gagner du temps et non d'ajouter de nouvelles contraintes.

La personnalisation, le suivi individuel et la qualité du contrat d'engagement nécessitent du temps, difficilement compatible avec des portefeuilles toujours plus importants. La mutualisation peut être utile, mais elle ne doit pas devenir un moyen de gérer davantage de demandeurs d'emploi avec les mêmes effectifs.

La CFDT reconnaît l'intérêt de certaines évolutions à condition que les moyens le permettent.

La "réussite" du pilote dans 67 agences à l'échelle nationale ne garantit pas la réussite d'une généralisation à l'ensemble du réseau.

La CFDT demande que la priorité soit donnée à des moyens humains supplémentaires pour garantir un accompagnement efficace et de qualité !





CSE DU 24 SEPTEMBRE
2026

Debrief # CSE

Sébastien BALDINU votre Représentant Syndical au CSE

Vos élus CSE :

Barbara LENGLET
Mélanie POSTEL
Catherine LALIBERTE
Christine JOLY
Valérie CAILLAUD
David VERSCHAEVE
Yannick DECROIX
Karim CHERBI
Christophe CLIN

Si vous avez des questions, des remarques,
contactez-nous

LA CFDT, à vos côtés, reste à votre écoute

Votre prochain CSE, le 29 OCTOBRE 2026